



1 Problématique soulevée par le document du SFSS (Évaluation des compétences préscolaires / scolaires / préprofessionnelles de l'enfant) :

Origine du document : l'an passé, Mme C. Haus-Schneuwli et deux inspecteurs (un du spécialisé et un de l'ordinaire) ont rédigé un document qui devait servir à mieux signaler et orienter les enfants de l'ordinaire en difficulté, nécessitant une prise en charge dans le spécialisé.

Pendant l'été, M. S. Eliez et un médecin psy. ont repris ce document et l'ont passablement transformé, au point d'en arriver au questionnaire actuel.

Problèmes soulevés par les membres de la commission :

- Le système de croix convient pour des questions administratives ou statistiques, cela ne va pas pour traiter du pédagogique.
- Le destinataire du document n'est pas clair (SFSS, parents, collègues, ...).
- Le but du document est multiple et cela peut orienter la façon de le remplir (évaluer, orienter, obtenir des subventions, ...).
- Cela ne correspond pas à notre manière de travailler, avec le livret, le portrait et le document d'orientation, nous étions enfin parvenus à une certaine cohérence. Là, on change totalement de conception et de manière de faire.
- Si, dans le questionnaire, nous mettons des commentaires, cela fait redondance avec les autres documents à joindre. Par contre, si nous n'en mettons pas il devient alors impossible de se faire une représentation de l'enfant dont nous parlons.
- Le document mélange des informations de registres différents : administratif, éducatif, pédagogique, médical, cela pose un problème de confidentialité voire de secret médical.

Au vu de la liste, non exhaustive des problèmes relevés dans ce document, et après avoir entendu des délégués de différentes équipes qui ont déjà pris la décision de ne pas transmettre ce document tel quel, les membres présents de la commission décident :

1. Seule la partie administrative du document SFSS doit être complétée ; pour le reste, le document d'orientation en vigueur précédemment sera rempli et joint à la partie administrative ; pour les élèves sortants, ces deux documents seront envoyés pour la fin avril.
2. Une réunion entre la direction du service médico-pédagogique (SMP), le SFSS et la SPG doit être organisée dans les meilleurs délais afin que la délégation de l'association professionnelle et syndicale puisse exposer les importantes réserves au sujet du document SFSS et faire aussi entendre les doléances des collègues.
3. Si la rencontre signalée au point 2) ne peut avoir lieu à temps ou n'aboutit pas à une décision satisfaisante, il sera procédé de même qu'au point 1), pour tous les élèves, avec date de reddition au 16 juin.

2. Mandat sur le fonctionnement de l'enseignement spécialisé :

Rappel :

Le rapport intermédiaire (31 pages), ainsi qu'un résumé de trois pages fait par la SPG a été envoyé par le syndicat à tous les regroupements et CMP.

Le jeudi 17 mars, ce point sera traité au CR

Le 29 mars aura lieu une journée de travail avec tous les partenaires, dont nos cinq délégués.

Remarques générales concernant le rapport :

- trop généraliste

- pas de finesse
- peu de contenu
- aucune analyse
- fausse représentation du spécialisé et de notre travail
- on ne se reconnaît pas
- on ne sent pas ce qui sous-tend ce document
- on voit bien les problèmes qui risquent d'arriver, suite à la mise en place du nouveau fonctionnement dans l'ordinaire
- l'idée qu'il y ait une direction du spécialisé est une bonne chose, cela ferait office de garde fou face aux directeurs d'établissements
- que les STACC et les GNT soient « rattachés » au spécialisé serait positif
- une plus grande perméabilité et une meilleure connaissance des deux secteurs (spécialisé/ordinaire) sont souhaitables et souhaitées

En résumé, et en guise d'alerte :

- Ce document n'est que le début d'un processus de changement, il ne faut pas aller trop vite. Il faut par contre, profiter de l'année scolaire 2008-2009 pour réfléchir, affiner et préparer un nouveau fonctionnement cohérent.
- Ne pas opposer ordinaire /spécialisé, mais construire ensembles.

3. Divers :

- o Le regroupement spécialisé d'Onex Parc recherche un/une duettiste à 50%.
- o Venez nombreux (ses) au prochain CR, le 17 mars à 20h à la maison des associations, il y sera question du spécialisé.

La prochaine commission interne aura lieu le

mardi 27 mai 2008 à 17h00
au local SPG

Manuela Baud

P.S. *N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, commentaires et autres sujets que vous souhaiteriez aborder en commission.*